

Ce qu'il faut savoir du dernier conseil

Le conseil municipal de Calais s'est réuni le mercredi 24 septembre dernier en la maison commune. Très sincèrement peu de dossiers lourds, et pas vraiment de quoi fouetter un chat.

Dans un discours introductif « *plein d'humour* », la princesse revint très vite sur la saison estivale, l'aménagement de la plage, la satisfaction collective... Une perception en décalage avec la réalité.

En effet, si tout n'a pas été jugé négatif par le public en général, rien n'est apparu comme transcendant ! Nous ajouterons que la volonté de rendre une partie de la digue ouverte à la circulation est même perçue négativement par une bonne partie de ceux qui fréquentent la plage, jugeant cette décision potentiellement dangereuse pour les enfants. Par ailleurs, le but poursuivi par l'ensemble du dispositif n'a pas été atteint, puisqu'il visait à obtenir une fréquentation supérieure et que majoritairement les professionnels auront fait une année médiocre. Comme quoi, vouloir n'est pas forcément pouvoir, et que sur la météo l'UMP a peu de capacité à agir.

Brossant ensuite le tableau des différentes initiatives, elle descendit en flammes le duathlon (après avoir méprisé publiquement le personnel municipal lors de sa tenue), et beaucoup plus risible, annonça la réalisation du marché du Fort-Nieulay comme la concrétisation d'une promesse électorale. Petit problème, c'est que la population du quartier n'est pas dupe et connaissait parfaitement, depuis des mois, l'ambition des élus de gauche de redonner vie à ce nouvel espace (le marché ayant même été programmé pour mai). Il suffit de regarder les scores obtenus par Jacky HENIN aux cantonales partielles pour comprendre que le baratin des bonimenteurs de droite ne prend pas.

Puis, de nous dire que les relations entre l'OPHLM et la ville s'amélioreraient, qu'avait été

réintroduite une logique d'attribution dans les logements... C'est sûrement cette réalité qui permet aujourd'hui à certains ou certaines de passer devant tout le monde !

Puis, d'annoncer la signature de Décathlon comme imminente, et la création d'une force de frappe en matière économique. Dans un monde vivant une crise sans précédent, la princesse reste semblait-il sur son engagement de créer des milliers d'emplois (elle avait dit millions, mais nous avons rectifié de nous-mêmes, tant cela était absurde). Espérons que sa force de frappe saura préserver les secteurs fragilisés de notre économie.

Puis vint le conseil lui-même.

Première délibération à interpellier, en communication du Maire n° 2, une aide aux sinistrés d'Hautmont. Ajoutée en début de séance, sans discussion aucune sur la somme, la manière d'agir... Juste pour se donner une image sociale !

Comment s'exprimer sur un dossier aussi sensible, 700 familles sinistrées, sans apparaître comme l'empêcheur de tourner en rond, comme inhumain !

Il n'aura suffi que d'un regard entre eux, pour que les élus communistes et républicains décident de s'abstenir de tout commentaire. Ils y reviendraient plus tard.

Puis différentes délibérations régissant la vie locale.

Club de sport, contrat de travail, dénomination de rue... jusqu'au développement économique : « demande d'une subvention de 2500 euros par la chambre de commerce et d'industrie... »

Jacky HENIN au nom des élus communistes et républicains devait déclarer :

« *Ce n'est pas tant pour le montant, encore que, mais sur le destinataire que cette subvention nous interpelle.*

Voici un interlocuteur qui s'est retiré de bon nombre de manifestations locales (foire de



Calais..), laissant le contribuable calaisien assumer seul des manifestations appartenant pourtant au cœur d'activité du demandeur, et qui nous sollicite financièrement, n'en ayant nul besoin.

Vous aurez beau prétendre que cela fait partie de nouvelles relations, nous continuerons à dire que nous n'avons pas à payer les petits fours et le champagne de fin de manifestation.

Et puis sur le montant quand même, 2500 euros pour la CCI pour 5000 euros consacrés aux 700 familles sinistrées à HAUMONT.

Vous vous grandiriez en donnant 7500 euros aux sinistrés et rien à la chambre !

Sauf modification mon groupe votera contre ! »

Ce qu'il fit !

Ainsi donc les contribuables calaisiens devront régulièrement désormais venir en aide à la très pauvre chambre de commerce et d'industrie de Calais.

Puis se succédèrent de nombreuses délibérations pour parvenir à la tourisme 2 : demande de subvention pour l'ancien office du tourisme.

Le groupe Communistes et Républicains déclara : « *Petite subvention pour l'ancien office du tourisme. Mais nous pensons qu'il est important de rappeler que les conseillers ne sont jamais les payeurs. La chambre de commerce ayant conseillé à l'ancien office du tourisme, sans l'accord de la ville pourtant principal bailleur, de licencier un salarié présent depuis plusieurs décennies et ce sans dossier probant, le salarié est allé en justice et a réclamé de lourdes indemnités qu'il a obtenues.*

Nous considérons que la ville n'ayant eu aucune implication dans cette affaire, il revient aux conseillers de payer, d'autant que notre collectivité a déjà fait l'effort de racheter les collections du musée de la guerre pour soutenir l'ancien office. »

Résultat, nous paierons !

Dans une délibération suivante concernant le prêt d'honneur aux étudiants, Jacky HENIN réussit à faire retirer la notion de nationalité

française pour permettre à chaque enfant de Calais de pouvoir bénéficier des mêmes droits !

Un peu d'humour ensuite avec l'attribution du logement pour le concierge du stade au 35 rue Jean-François Millet. Evidemment travail non vérifié, puisque le logement est situé juste à proximité du stade.

Un point relatif à l'accès aux documents municipaux fut ensuite évoqué, ce qui permit à la princesse de s'exprimer pour dire devant tous les présents que les élus de la majorité et de l'opposition n'avaient pas à Calais les mêmes droits, c'est ce que l'on appelle *la démocratie sauce Bouchart*.

Les deux derniers points à poser problème furent l'attribution de deux subventions, l'une de 31 000 euros à Calais Grand Centre, l'autre de 3000 euros toujours à Calais Grand Centre mais pour combler le déficit de l'association des commerçants des Fontinettes.

Jacky HENIN demanda des explications car, dit-il : « *le dossier est vide !* »

Cela permit à Grenat de se réveiller pour déglutir des inepties qui n'amenèrent absolument rien au débat, tout juste pour affirmer que lui avait le dossier !

La princesse prenant la parole, affirma : « *j'ai pour ce qui me concerne, eu toutes les informations, mais si vous voulez je charge M. Mariette, directeur des services, de réaliser une note explicative.* »

Incroyable, mais vrai ! De vrais magiciens ! Un dossier vide, qui devient plein... de vide, pour être abondé de notes qui seront réalisées ultérieurement sachant qu'elles sont annoncées existantes !

En bref, on sert les amis de ses amis et on se fout du reste !

Voilà pour un petit conseil, où la majorité n'aura pas brillé par sa capacité à convaincre.

**Cette semaine retour sur l'impertinence...
L'inquisition, on double la mise, mal aimé....**